



Lettre du maire, décembre 2024

Dictons

Le vent de novembre arrache la dernière feuille.

Brouillard et neige en novembre. Moins de froid en décembre.

Votre maire a rencontré ce mardi 19 novembre le Commandant de la gendarmerie d'Hazebrouck et le Major de la gendarmerie de Bailleul pour faire un point sur la sécurité.

La comparaison des statistiques entre 2023 et 2024 conforte une fois de plus notre réputation de village tranquille.

Le nombre d'heures de présence dans la commune étaient de 1.298 en 2023 pour 1.294 en 2024 et ce malgré les nombreuses missions à l'extérieur du territoire (jeux olympiques à Paris, à Lille et jeux paralympiques par exemples).

Les actions de prévention sont passées de 14 à 19, les violences intra-familiales de 5 à 1, les accidents de 8 à 4, les tapages de 4 à 1, les dégradations de 3 à 2, les atteintes aux biens de 14 à 8 (dont les cambriolages de 7 à 2, à noter que les cambriolages se font majoritairement pendant la journée).

Un bémol sur les vols de voitures, (0 en 2023 pour 3 en 2024) et les infractions de sécurité routière 32 pour 34 (dont 5 pour conduite en état d'ivresse ou STUP).

Les gendarmes ont mis en relief le soutien « des Voisins Vigilants » dont les alertes facilitent leurs tâches : plus d'arrestations en flagrant délit ou par communication de la marque du véhicule suspect ou de son immatriculation.

Le nombre faisant la force vous pouvez faire partie de ces « vigiles » en communiquant vos coordonnées à la mairie ou à la gendarmerie.

Enquête publique environnementale sur le doublement de la RN 42.

Les conclusions de l'enquête de la commissaire-enquêtrice y compris des annexes sont consultables en mairie ou sont à télécharger sur le lien : <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?>

Une plantation pour la préservation de la faune et la beauté de notre village.

Suite à la non reprise et à la disparition des haies plantées dans le cadre du remembrement de la RN 42, par compensation la commune avec le soutien de l'Agglo et du Conservatoire National de Bailleul procédera le samedi 30 novembre à la plantation d'un linéaire de 300 mètres de haie le long de la Coopman Strate. Pour faciliter la tâche le terrain sera préparé par notre personnel. Conseillers municipaux, particuliers, associations, enfants des écoles sont invités à cette belle manifestation écologique. Je vous donne rendez-vous à 10 heures sur le parking des déchets verts, rue de Flêtre, puis pour vous remercier à la salle associative rue du Docteur Maréchal pour le verre de l'amitié.

Merci de vous munir d'une bêche ou d'un grouet.

Cette action sera reconduite en 2025 et 2026.

La France perd 25.000 kms de haies par an. Or il est acquis qu'elles servent à capter le CO2, qu'elles permettent la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement, qu'elles protègent les cultures du vent, qu'elles abritent nombre d'oiseaux et de petits mammifères, enfin elles participent à la beauté de nos paysages. Alors nous comptons sur votre participation.

Votre responsabilité sera gravement engagée en cas d'accident.

Vivre à la campagne nécessite de s'accommoder de certains désagréments, mais pas de s'accommoder du je-m'en foutisme de certains.

Messieurs les agriculteurs nous comprenons les difficultés de votre métier : les moissons, les labours, les semailles doivent certes se faire, mais certains d'entre vous abusent quand ils se moquent de la sécurité des usagers de la route en laissant la chaussée couverte de boue. (Les indéclicats se reconnaîtront) A minima nous serions heureux que vous posiez des panneaux « route glissante et dangereuse ».

(Pour info un cycliste surpris par la boue s'est gravement blessé lors d'une chute le 31 octobre dernier).

Je rappelle aux agriculteurs qu'ils ont le devoir de nettoyer la chaussée.

Il me répugne de faire verbaliser, sachez qu'en cas de manquement c'est une infraction de classe V.

Et puisqu'on parle de civisme il serait bien, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de nettoyer les fils d'eau devant les habitations, une bonne précaution pour éviter les flaques sur la chaussée et leur inondation.

« Ce n'est pas moi c'est l'autre ».

Ainsi s'exprime tout à chacun quand il s'agit de trouver les responsables des trainées de boue, de terre, de cailloux qui jonchent le sol de la salle des sports. Je rappelle aux sportifs, aux professeurs des écoles et aux élèves, qu'il est impératif de porter des chaussures adaptées au revêtement de sol c'est-à-dire autres que celles qu'on porte toute la journée.

La commune a engagé des sommes conséquentes dans votre intérêt et partager cet équipement nécessite le respect du règlement. C'est aussi respecter l'ensemble des utilisateurs et les agents d'entretien.

Il appartient au responsable de l'association de faire appliquer cette consigne auprès de ses adhérents sous peine d'exclusion.

Rampe des déchets verts.

La nouvelle rampe est installée, merci de la laisser propre ainsi que les abords du site.

Entretien des fossés.

L'USAN a procédé au curage des fossés rue du Paradis et chemin du halage, l'hydrocurage des buses va suivre.

Le faucardage de la Don Becque et du Courant du Paradis sera aussi réalisé.

L'AGGLO procédera dans les semaines à venir à la traversée de route au croisement du chemin du halage et de la Lynde Straete, à savoir le remplacement de la buse cassée et effondrée.

Maraicher place de l'église.

Je vous rappelle qu'un marchand de légumes est installé tous les mercredis de 16 h à 19h. Manger local est bon pour notre portefeuille, nos commerçants, nos agriculteurs et pour notre planète.

Dates à retenir

Fête de Noël des écoles le vendredi 06 décembre à 18 h 30 salle des fêtes.

Banquet des aînés le dimanche 8 décembre, à 12h en salle des fêtes.

Vœux du maire le 18 janvier 2025, salle des sports à 18h.

Bien cordialement

Votre Maire

Yves DELFOLIE